

LE DOCTEUR THÉODOSE DEJEAN DE LA BÂTIE (1865-1912), ET LA CLINIQUE DE LA RUE D'ADRAN À SAÏGON

Ancien directeur de l'hôpital de Choquan connu pour les améliorations qu'il avait apportées en obstétrique, Dejean de la Bâtie fut élu conseiller colonial¹ en 1900 et réclama avec véhémence une augmentation du nombre de médecins civils pour la population asiatique. En avril 1903, sur ses propres deniers, il ouvrit une clinique rue d'Adran, derrière la Justice de paix, pour offrir un traitement gratuit à tous les Asiatiques souhaitant bénéficier de la médecine européenne. Au cours de la première année, 3.151 patients de toutes nationalités vinrent consulter à 15.717 reprises. Assisté du Dr [Gustave] Flandin, le Dr Dejean de la Bâtie effectua 166 interventions chirurgicales sous chloroforme, 86 sous cocaïne et 21 avec du chlorure d'éthyle. Les deux médecins étaient assistés par une religieuse européenne, une nonne annamite, une infirmière annamite et un secrétaire-interprète. En 1905, ne pouvant plus faire face, Dejean céda le contrôle de la clinique à la municipalité de Saïgon qui fournit une subvention de 1.200 piastres, complétées par celles de Cholon et de Giadinh Province (300 piastres chacune).

Source : <http://saigoneer.com>
www.historicvietnam.com/saigon-hospital/?

Conseil colonial
31 octobre 1906

30. — Renouveau de la subvention à M. le docteur Dejean de la Bâtie
(DOSSIER n° 71. - 3^e BUREAU)
Rapport au conseil colonial

L'Administration a l'honneur de transmettre au conseil colonial un rapport de M. le docteur [René] Montel sur la surveillance de la natalité indigène et la prophylaxie du tétanos ombilical à Saïgon.

Le conseil se souvient qu'il avait été accordé à M. Dejean de la Bâtie 1.000 piastres en 1905, 2.000 piastres en 1906, pour lui permettre d'inaugurer un service de surveillance de la natalité indigène, avec primes aux accoucheuses. Il s'agissait, en effet, de lutter contre le tétanos ombilical qui faisait de réels ravages parmi la population infantile de Saïgon (jusqu'à 50 % des nouveaux-nés sont morts du tétanos en mars 1905). En accordant pour l'année courante une subvention de 2.000 piastres à M. Dejean de la Bâtie, le conseil colonial spécifiait qu'il devait être fourni, avant le vote du budget, un rapport détaillé sur la marche du Service, accompagné des pièces justificatives des dépenses. C'est ce rapport que le conseil colonial aura à examiner.

M. le docteur Montel croit que les résultats sont particulièrement heureux, que l'œuvre a porté tous ses fruits : « Sur 33 décès, dit-il, survenus du premier mois au 31 juillet 1906, 14 sont nettement imputables au tétanos, ce qui donne une mortalité de

¹ Conseil colonial : équivalent des conseils généraux métropolitains (aujourd'hui conseils départementaux). Suffrage restreint aux Français et naturalisés français.

2,66 %, le nombre d'accouchements surveillés pendant celle même période étant de 526 ».

Les statistiques basées sur les données de l'état-civil de Saïgon n'en sont pas moins probantes. Du 1^{er} janvier au 31 juillet 1906 (période non surveillée), il y a eu 570 naissances enregistrées et 178 présentations de morts-nés, total 748 ; soit 23,80 % de décès sur 100 naissances. Pendant cette même période (surveillée en 1906), il y a 918 naissances et 65 présentations de décès, total 983 ; soit 6,62 % de mortalité totale ; dans ce chiffre, le tétanos ne figure que pour un tiers seulement (2,66 %). »

M. le docteur Montel présente au conseil colonial les pièces justificatives des dépenses. Pendant le premier semestre 1906, elles se sont élevées à 863 piastres, dont 698 pour primes pour accouchements heureux, soit 1 piastre par accouchement. Il reste 1.137 piastres de crédit pour le 2^e semestre. Comme le conseil colonial peut s'en convaincre, la subvention est entièrement destinée à couvrir les frais du Service.

En considération des résultats acquis, l'Administration propose d'inscrire au Budget de 1907 une subvention de 2.000 piastres à M. Dejean de la Bâtie ; le conseil colonial décidera s'il est nécessaire de la porter à 3.000 piastres, comme le demande M. le docteur Montel, désireux d'étendre à la banlieue de Saïgon les bienfaits de la surveillance de la natalité indigène.

Saïgon, le 3 octobre 1906.

Le lieutenant-gouverneur p. i.,
DE LALANDE-CALAN.

Rapport de la commission

Messieurs,

L'examen du rapport de M. le docteur Montel sur le fonctionnement du Service de surveillance de la natalité indigène a fait ressortir les heureux résultats obtenus dans la lutte entreprise contre l'empirisme des *ba-mu* [accoucheuses] indigènes.

Les comptes joints à ce dossier établissent que la subvention allouée par le conseil colonial est strictement destinée à couvrir les frais qu'entraîne le fonctionnement, de ce service, notamment pour l'achat des pansements et le paiement des primes aux *ba-mu*.

Devant ces constatations, votre commission estime qu'elle se trouve en présence d'une œuvre philanthropique et sociale qui ne saurait être trop encouragée.

Elle vous propose donc de porter à 3.000 \$, comme le demande M. le docteur Montel, le montant de la subvention accordée pour la marche de ce service.

Elle formule, toutefois, à ce sujet, les observations suivantes :

Elle émet le vœu que les mères indigènes aient droit, au même titre que les nouveaux-nés, aux soins médicaux que nécessite leur état. Elle exprime enfin l'avis que la rubrique sous laquelle était inscrit ce crédit au budget « subvention au Docteur Dejean de la Bâtie, etc. » soit modifiée de la manière suivante : « Allocation au médecin de la ville de Saïgon chargé de la surveillance de la natalité indigène, pour achat de pansements et paiement de primes aux *ba-mu* ».

Le rapporteur,
THIÉMONGE.

Conclusions de la commission adoptées.

Annuaire général de l'Indochine française, 1908, p. 266-267 :

À Saïgon, existe un dispensaire municipal où les soins les plus éclairés sont donnés aux habitants de Saïgon qui, n'étant pas agents ou employés de l'administration, sont dans une situation de fortune ne leur permettant pas de payer les journées de traitement de l'hôpital militaire [Grall]. Ce dispensaire soigne également les filles publiques atteintes de maladies contagieuses.

En plus de ce dispensaire, un service médical gratuit a été créé grâce à l'initiative du médecin de la municipalité, M. le Dr Dejean de la Bâtie.

Une salle de consultation, dotée de l'outillage chirurgical, nécessaire pour les opérations courantes, a été installée dans un local situé rue d'Adran, derrière la Justice de Paix. Des soins médicaux et chirurgicaux y sont donnés à tous les Asiatiques qui ont recours aux bienfaits de la médecine européenne.

Quoique de fondation récente, cette institution a donné de brillants résultats et semble être appelée à rendre de grands services. Fondée en avril 1903, la salle de consultations gratuites a été fréquentée, pendant les douze premiers mois de son fonctionnement, par 3.151 malades de toutes nationalités. Ils y sont venus 15.717 fois demander soit des pansements, soit des médicaments, ou simplement des conseils sur leur état de santé. Pendant cette période, M. le Dr Dejean de la Bâtie a pratiqué, assisté de son confrère le Dr [Gustave] Flandin, 166 opérations sous chloroforme, 86 interventions à la cocaïne et 21 au chlorure d'éthyle.

Le fonctionnement de ce service de soins gratuits est assuré par M. le Dr Dejean de la Bâtie, assisté d'une religieuse européenne, d'une religieuse annamite, d'un infirmier indigène et d'un secrétaire-interprète.

Les ressources de cette salle sont constituées, pour 1905, comme suit :

	piastres
Subvention de la municipalité de Saïgon	1.200
Subvention de la province de Cholon	300
Subvention de la province de Gia-dinh	300
Total	<u>1.800</u>

Les dépenses sont, mensuellement, de 100 piastres pour le personnel, (religieuses, secrétaire, infirmier). Le reliquat est employé à l'acquisition de médicaments, objets de pansements, entretien des instruments, etc. Grâce au dévouement du personnel traitant, un aussi minime budget permet de soulager un grand nombre de malades et ce, relativement à peu de frais, puisque le nombre de consultations et de soins donnés mettent le prix du traitement quotidien à la modique somme de 0 § 14

Cochinchine

QUI GOUVERNE ?

(*Les Annales coloniales*, 3 novembre 1910)

L'annuaire dit : *Cochinchine* : M. Gourbeil, gouverneur de 2^e classe des colonies, lieutenant-gouverneur.

Est-ce vrai ? Ou sommes-nous victimes d'une illusion ? A la suite figurent des noms honorablement connus qui forment à ce petit souverain comme une cour. Mais je crois bien que c'est la cour du roi *Pataud*, car elle n'y voit guère.

En réalité, M. Gourbeil, que nous avons connu jeune, actif, intelligent, se résigne au rôle de roi fainéant, et il subit un maire du palais. Ce maire du palais remplace la valeur par l'intrigue, la capacité par l'ubiquité, c'est un peu son métier. M. Dejean de la Bâtie, médecin remuant et ambitieux, est un agent électoral de premier ordre : il est devenu, provisoirement du moins, le grand électeur de la Colonie. MM. Cuniac et Pâris en savent quelque chose ! Il ne s'est pas contenté de faire des élus du suffrage universel, et il a élu domicile au gouvernement : il juge, décide, tranche — tout comme dans un

malade — et M. le gouverneur règne. Cela ne saurait durer. Ou M. Gourbeil doit gouverner et demeurer en Cochinchine, ou qu'il permute : qu'on le nomme provisoirement chef de clinique à l'hôpital de Cholon et qu'on donne les galons de gouverneur à M. Dejean de la Bâtie. Ça durera ce que ça durera, mais il y aura là une situation nette qui permettra de rire un peu.

Fausse nouvelles coloniales
(*Les Annales coloniales*, 13 février 1912)

Par arrêté de M. Gourbeil, le cabinet noir est supprimé en Cochinchine.

COCHINCHINE
(*Les Annales coloniales*, 10 avril 1912)

Les élections au conseil colonial ont donné les résultats suivants :

MM.

Dejean de la Bâtie 810 voix

Canavaggio 773

Cauchois 583

Auduser 345

Freyssenge 276

Marx 212

La Vie indochinoise
(*Les Annales coloniales*, 22 juin 1912)

Un incident a marqué les élections municipales de Saïgon. Un candidat isolé, M. Lafon, cracha dans un numéro de *la Dépêche de Saïgon* et en barbouilla le visage de M. Dejean de la Bâtie

Nécrologie
(*Les Annales coloniales*, 6 septembre 1912)

On annonce de Saïgon la mort du docteur Dejean de la Bâtie, membre du conseil colonial.

Il avait joué un rôle important dans les luttes politiques et était le principal agent électoral de M. P. Pâris, député de la Cochinchine.

Après l'inauguration de la clinique de Khanh-Hôi
LE DISCOURS DU DOCTEUR MONTEL
Et le docteur Théodose Dejean de la Bâtie ?
par E[ugène] DEJEAN DE LA BÂTIE
(*L'Écho annamite*, 8 juillet 1930)

— Y a-t-il moyen de vous parler, une minute, seul à seul ?

Je lève la tête.

Mon interlocuteur se tient dans l'encadrement de ma porte, la main droite vers moi tendue, la gauche empoignant nerveusement un journal chiffonné L'homme est grand et droit, tout de blanc habillé. Cheveux blancs, moustache blanche, barbiche pointue. Derrière son pince-nez, des yeux qui brillent, des yeux qui « portent la foi ».

Un « vieux de la vieille », sans doute, à en juger par l'absence de faux-col, par son veston fermé, comme démodé.

Et quelle poignée de main énergique ! J'aurais voulu voir mon visiteur il y a trente ans. Au premier coup d'œil, vous le devinez appartenant à la génération, vieille aujourd'hui, mais combien jeune jadis, qui fit la colonie, en dépit de la fièvre, de la dysenterie et des moustiques.

— Vous ne me reconnaissez pas ?

— Ma foi, non !

Le vieux dame le pion au jeune, car lui se rappelle.

— Je vous ai vu il y a six ans.

Il me remet sa carte : « X ., administrateur des Services civils en retraite, et me prouve que sa mémoire est capable de remonter dans le passé, beaucoup plus loin qu'il y a six ans. En effet, il laisse parler ses vieux souvenirs :

— J'ai connu, me dit-il, tous les Dejean de la Bâtie, du moins ceux de ma génération, sauf votre père, Maurice, constamment en ballade à l'étranger, de par ses fonctions² Mais vos oncles et vos tantes, surtout ceux qui ont été en Cochinchine, me connaissaient tous. Ils étaient tous de mes amis, de bien braves gens.

Puis, après m'avoir consciencieusement dévisagé :

— Vous ressemblez beaucoup, ajoute mon interlocuteur, à votre tante Sophie. J'en conclus que votre papa doit beaucoup ressembler, aussi, à sa sœur.

— Je suis ému et enchanté, tout à la fois, de vos révélations. Elles ne m'apprennent pas, cependant, le but de votre visite, laquelle m'honore, remarquez-le, quel qu'il soit.

— Attendez. J'y arrive. Voici, précisément, ce qui m'amène. »

Il déplie son journal chiffonné et me demande :

— Avez-vous lu le discours du docteur [René] Montel à l'inauguration de la clinique de Khanh-Hôi ?

— Oui, certainement. On me l'a communiqué. Je l'ai inséré, comme la plupart des confrères.

— Il ne vous dit rien, ce discours ?

— Si. beaucoup de choses.

— Dans son morceau oratoire, le docteur Montel vous fait-il l'effet du monsieur qui tire toute la couverture vers soi ?

— Heu ! Il cite, pourtant, ses collaborateurs français et annamites, tous très dévoués à leurs malades, je suppose. Il les associe tous à son œuvre, qui me paraît digne d'éloges. Seulement, il oublie le principal, le plus grand artisan de cette œuvre : son promoteur, son auteur, son fondateur, l'ancien chef à lui, Montel, et cet égoïsme m'indigne, m'énerve, me révolte !

Ici, la voix du causeur se fait plus forte. Il ponctue chacun de ses mots d'un vigoureux coup de poing sur ma table.

— Ça, c'est une honte ! poursuit-il en grondant. Le docteur Montel me donne l'impression de l'avoir fait exprès. Il cite, comme vous venez de le dire, ses principaux collaborateurs, ses cadets, parce qu'il est sûr qu'aucun d'eux n'est de taille à l'éclipser.

² Maurice Dejean de la Bâtie, qui avait eu Eugène avec une Vietnamiennne, était diplomate. Successivement consul à Mong-Tzé (1899), à Honolulu (1900), à Hankéou (1908), à Yokohama (1909), à Shanghai (1909), à Calcutta (1914), ministre plénipotentiaire à Port-au-Prince (1916) et au Pérou (1921). Légion d'honneur. Décès à Paris annoncé par le *Le Journal des débats*, 1^{er} décembre 1933.

Mais il omet son prédécesseur, son aîné, de peur, sans doute, de paraître petit à côté de celui-là ! A peine y fait-il allusion, dans un passage, volontairement discret, de son discours.

On y lit : « Quand, en 1906, j'ai pris le service de la municipalité, les œuvres d'assistance étaient représentées par une petite salle de consultations gratuites, fonctionnant rue d'Adran, derrière la Justice de paix, dans un local provisoire. Elle était due à l'initiative de mon prédécesseur dans le service (sic).

Une trentaine de consultants la fréquentaient chaque matin. »

C'est tout. C'est peu ! Il en coûte au docteur Montel de parler de son prédécesseur dans le service, qui l'avait mis, cependant, là où il est.

Aussi bien s'abstient-il de nommer, par son nom, le docteur Théodose Dejean de la Bâtie, qui avait fondé, de ses propres deniers, la clinique de la rue d'Adran, qui l'avait dirigée sans toucher un sou de subvention de l'Administration ou de la municipalité saïgonnaise, et qui mourut pauvre, pour avoir soigné trop de clients sans leur réclamer des honoraires.

— Je suis à peu près fixé, risqué-je, sur les sentiments du docteur Montel à l'égard de son *prédécesseur dans le service*, depuis que ce même docteur Montel a demandé à la mairie de Saïgon de débaptiser la polyclinique du boulevard Bonard, sans y réussir.

— Oui ? Il voulait effacer le nom de Dejean de la Bâtie, inscrit au fronton de cet établissement, pour y substituer le sien, probablement ? Et vous l'avez laissé faire, sans protester, comme, sans protester, vous avez laissé publier les erreurs qui ornent le discours du docteur Montel ? Mais à quoi sert donc votre canard ?

— Vous ne comprenez pas mon attitude. Je ne voudrais pas me mêler de ces affaires, pour qu'on ne m'accuse pas d'être, à la fois, juge et un peu partie. J'ai confiance en la mémoire des anciens, qui, comme vous, se souviennent et défendent la mémoire du disparu mieux que je ne le saurais faire. Vous voyez bien que les faits me donnent raison, puisque vous voilà. Soyez assuré que je vous en garde une profonde reconnaissance.

— Il ne s'agit pas de ça, m'interrompt brusquement mon interlocuteur. Il ferait beau voir les anciens oublier Dejean de la Bâtie, qui, je le répète, soignait à peu près tout le monde pour rien, Français, Annamites et Hindous, qui dirigeait et faisait fonctionner sa clinique sans aucune aide pécuniaire de personne, pendant un assez long temps. Ce n'est que lorsque son établissement avait pris une telle extension que ses ressources personnelles n'y suffisaient plus qu'il consentit à le remettre à la municipalité et à toucher une solde. Il avait un cœur d'or. C'est même pour cela qu'il est mort sans fortune, et que sa veuve, au lieu de rouler automobile comme tant d'autres dames, se contente, pour vivre, d'être une modeste institutrice.

— Encore une fois, monsieur, Je vous remercie bien vivement de vos bons sentiments. Soyez assuré que vos reconfortantes paroles seront fidèlement transcrites, dans *l'Écho annamite*.

— À propos, une recommandation : surtout, je tiens à garder l'anonymat, pour le public. Ce n'est pas que je craigne d'endosser mes responsabilités. Mais ce que je viens de vous dire, je ne suis pas seul à le penser. Tous ceux qui ont connu le docteur Dejean, et ils sont encore nombreux à Saïgon, Dieu merci, partagent entièrement mes opinions là-dessus.

Notez également que je ne garde au docteur Montel nulle rancune. Je suis même un de ses amis, et je serais le premier à reconnaître ses mérites, à les rappeler au besoin, comme je le fais pour son prédécesseur. Néanmoins, je suis et demeure un vieil ami du docteur Dejean de la Bâtie, dont je tiens à défendre la mémoire. Je pense que pour honorer l'un, point n'est nécessaire de rabaisser l'autre. Ils ont fait de belles choses, tous les deux. »

Et mon visiteur me quitte, après une seconde poignée de main, aussi énergique que la première.

En marge d'une inauguration
Rendons à César...
(*L'Écho annamite*, 8 juillet 1930)

Nous avons bien raison de croire, comme nous le disions au cours de l'entrevue relatée dans notre *Premier-Saïgon* d'aujourd'hui, qu'en dépit du docteur Montel et de son discours à l'inauguration de la clinique de Khan-Hôi, le public se chargerait de rendre justice et hommage à la mémoire de feu le docteur Dejean de la Bâtie

Voici, en effet ce que nous lisons dans la récente édition de *Saïgon-Dimanche*, à qui revient tout le mérite de sa mise au point, puisqu'elle a paru avant la nôtre, laquelle est, à proprement parler, celle d'un vieux colonial, que, suivant son désir, nous ne nommerons pas, d'autant que, comme il l'a fait ressortir lui-même, il s'est fait, en l'occurrence, l'interprète de nombre de personnes.

Nous remercions, bien confraternellement, *Saïgon-Dimanche* et son aimable directeur, M. Raoul Vernier, d'avoir pris une pareille initiative.

N. D. L. R.

Nos confrères quotidiens ont relaté longuement, en son temps, l'inauguration de la clinique de Khanh-Hôi qui eut lieu le mardi 1^{er} juillet courant, à 8 h , en présence des plus hautes autorités de la Colonie réunies, comme par hasard, en notre ville.

Nous n'avons pas à y revenir ni à rien y ajouter, si ce n'est pour faire part à nos lecteurs de quelques réflexions que nous a suggérées la lecture du discours inaugural du Dr [René] Montel, médecin de la Ville.

La première impression qui se dégage de ce discours pour tout esprit tant soit peu impartial et jugeant objectivement les choses, est que son auteur manque pour le moins de modestie, car il ne cesse, tout au long de sa prose, de se passer l'encensoir à plein nez. Le « moi », disait Pascal, est haïssable.

Nous eussions, à la rigueur, souri de cette petite manifestation d'amour-propre, si l'orateur, sous l'empire de son encens, n'avait oublié de parler de celui-là même qui l'avait placé où il est, lui permettant de se faire connaître par la suite et d'acquérir aujourd'hui une situation que bon nombre de ses collègues lui envient : nous voulons parler de feu le regretté Dr [Théodose] Dejean de la Bâtie, le fondateur de la polyclinique du boulevard Bonard, qui porte son nom, et qui n'est que la suite de cette petite clinique gratuite de la rue d'Adran derrière la Justice de Paix que ce regretté médecin fonda pour la première fois à Saïgon et qu'il fit fonctionner de ses deniers personnels jusqu'au jour où, les charges devenant trop lourdes, il se décida à faire appel à la municipalité pour l'octroi d'une subvention qui lui fut accordée, du reste, sans difficulté.

Fatigué et désireux de partir en congé, le Dr. Dejean de la Bâtie songea à son collègue, le Dr. Montel, alors médecin-lieutenant des troupes coloniales à Tayninh, et le fit venir à Saïgon pour le remplacer pendant son absence. C'était en 1906. De retour de congé, le Dr. Dejean de la Bâtie reprit la direction de la clinique municipale, secondé par le Dr. Montel, qui y fut maintenu définitivement, en raison de l'importance que prenait cet établissement. En 1912 mourut le Dr. Dejean de la Bâtie et, deux ans plus tard, la Polyclinique du boulevard Bonard fut inaugurée par les soins du docteur Montel.

Ceci dit, nous ne contestons nullement le mérite du Dr. Montel, qui fut grand dans l'organisation de la Polyclinique centrale et des cliniques de quartier, mais avons voulu simplement suppléer à une amnésie, mettons involontaire, de ce dernier qui aurait pu, semble-t-il, rendre, en passant, un juste hommage à la mémoire de celui qui fut

l'initiateur et l'âme de ces admirables œuvres d'assistance sociale et dont le souvenir reste encore vivant parmi un grand nombre de nos compatriotes de l'Inde.

S. D.

SAIGON

Au conseil municipal

(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 21 novembre 1937)

[...] M. Chiêu fait le panégyrique de feu le Dr Dejean de la Bâtie, auquel « Le Nouvelliste », qui l'a bien connu, est heureux de s'associer et demande que son nom soit donné à la Polyclinique municipale.

Adopté.

SAIGON

Au Conseil municipal

(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 27 février 1938)

La première séance de la session 1938 a eu lieu, mercredi dernier, sous la présidence de M. Biaille de Langibaudière.

Elle a été de courte durée, l'ordre du jour ne comportant aucune affaire sérieuse, sauf une proposition de M. le gouverneur de la Cochinchine demandant que la polyclinique municipale, qui a été placée, il y a peu de temps, sous le patronyme du Dr Dejean de la Bâtie, soit appelée la polyclinique Montel.

Le conseil municipal, tout en rendant hommage aux mérites du Dr Montel, en bonne santé au surplus, a admis qu'un pavillon pourra être dénommé ainsi, mais que l'ensemble doit rappeler la mémoire du philanthrope dévoué et désintéressé qui fut le créateur de la polyclinique municipale.

Le décès de la doyenne de la colonie :

Mme Vve Alphonse Héloury

(*L'Écho annamite*, 7 septembre 1942)

À propos de la mort de Mme Alphonse Héloury, les *Nouvelles* publient les lignes suivantes :

Mme Alphonse Héloury, mère de M. Lucien Héloury, fondateur de l'*Opinion**, qui vient de s'éteindre à Dalat, âgée de 85 ans, peut être considérée comme la doyenne de la colonie. En effet, elle a débarqué à Saïgon pour la première fois en 1875, accompagnant son mari. Elle vint en ce pays au temps héroïque de ses débuts.

Auparavant, Mme Alphonse Héloury avait vécu dans l'Inde française. C'est donc une vieille coloniale dans toute l'acception du terme.

Par son mariage, elle était alliée à l'une des plus vieilles familles bretonnes qui s'honore de compter saint Yves, patron de l'Armorique, et des gens de loi parmi ses illustrations.

De plus, la famille Héloury est [liée] à la famille provençale de l'ancien président de la République Adolphe Thiers.

Outre M. Lucien Héloury, Mme Alphonse eut d'autres enfants, dont l'une, professeur retraité à Dalat, est la veuve du docteur [Théodose] Dejean de la Bâtie, le fondateur de

la polyclinique de Saïgon, qui porte d'ailleurs son nom en reconnaissance des services innombrables qu'il rendit aux indigènes avec son propre argent.

De nombreux petits-enfants de Mme Alphonse Héloury vivent dans les diverses parties de l'Union indochinoise et continuent dans l'honneur la tradition des premiers pionniers de ce pays.

DEJEAN-DE-LA-BÂTIE. — Polyclinique.

(in André BAUDRIT,

Guide historique des rues de Saïgon,

SILI, Saïgon, 1943, p. 465-466)

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Baudrit-Rues_Saigon.pdf

8-9-E-F. — En bordure du boulevard Bonard, près de la place Cuniac (Halles centrales).

En 1913 (20 juin), la municipalité, envisageant de construire une clinique à l'usage des Annamites indigents, décida de lui donner le nom de « Clinique Dejean-de-la-Bâtie ». Le bâtiment, édifié en 1914 à cet effet, fut, malgré cela, désigné sous le nom de « Clinique municipale ».

Le 23 novembre 1925, la Commission des travaux et affaires diverses, reprenant le vœu déjà vieux de douze ans, manifesta le désir que la clinique (ou mieux, la polyclinique) s'appelât « Dejean de la Bâtie ». Cependant, cette décision resta encore lettre morte ; c'était toujours, pour les usagers, la « polyclinique municipale ».

Enfin, en 1937, un conseiller annamite demanda avec beaucoup d'insistance que le nom primitivement prévu et même attribué soit rendu officiel et obligatoire. Après quelques objections du gouverneur de la Cochinchine (1938), la proposition fut acceptée et reçut la publicité voulue.

À voir :

— Registres de délibérations :

t. 30, p. 379-380 ; séance 20 juin 1923. Baudrit, t. 2, p. 411-12, doc. 799.

T. 63, p. 10-14 ; séance 19 nov. 1937, Baudrit, t. 2, p. 411-12, doc. 799,

T. 63, p. 16-49 ; séance 23 fév. 1938. Baudrit, t. 2, p. 411-12, doc. 799.

Médecin municipal (1865-1912.). — Le docteur DEJEAN DE LA BÂTIE, naquit à Saint-Denis de la Réunion, le 23 février 1865. Il vint s'établir comme docteur à Saïgon à la fin du siècle dernier. Naturellement porté à la philanthropie, il créa, à ses frais, en 1903, dans la rue d'Adran (aujourd'hui rue Guynemer), une clinique gratuite pour les indigènes. Cette clinique avait ceci d'original à cette époque, que les malades indigents — suivant leur désir le plus ardent — n'étaient pas hospitalisés, mais venaient se faire soigner tant qu'ils en sentaient le besoin. Aussi, dit le conseiller annamite, auteur de la motion ci-dessus indiquée : « Je puis affirmer, sans crainte d'être démenti, que le docteur DEJEAN DE LA BÂTIE fut un précurseur social. Ce fut celui qui a su mettre à la portée de tous les bienfaits de la science médicale européenne, en l'adaptant aux mœurs annamites ».

Devenu médecin de la municipalité, le docteur DEJEAN DE LA BÂTIE persévéra dans sa nouvelle formule et créa la polyclinique qui devait porter son nom.

Il mourut à Saïgon, le 28 août 1912, entouré de la considération de tous et de la reconnaissance des Annamites.

Sur lui :

— Voir références ci-dessus.

Suite :

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Polyclinique_Dejean_de_la_Batie.pdf